

# **Fait ce que je dis, pas ce que je fais !**

La prêtresse des économies à la SNCB, la ministre de la mobilité Jacqueline Galant, connaît en ce moment quelques difficultés pour avoir contourné les règles d'appointements et d'avoir choisi un cabinet d'avocats aux honoraires de 348 €/l'heure, soit une facture d'un demi-million pour son ministère.

Rien d'étonnant pour les cheminots qui savent que les économies ne s'appliquent jamais aux consultants, avocats et autres entreprises privées qui confondent chemins de fer et vache à lait. Les économies sont toujours pour ceux qui font le boulot...